

Je voudrais faire quelques remarques sur la motion n° 14 qui demande que toutes les sociétés étrangères qui achètent des entreprises canadiennes et en prennent le contrôle doivent respecter les droits des travailleurs, notamment leur droit à la négociation collective. Nous estimons que c'est indispensable. Comme un de mes collègues l'a affirmé, nous ne voulons pas que les normes de travail imposées à Taiwan, à Singapour ou en Corée du Sud soient importées au Canada et imposées aux Canadiens en vertu de la Loi concernant l'investissement au Canada. Je le répète, le ministre devrait veiller à ce que les sociétés étrangères qui viennent s'établir au Canada sachent quels sont les droits des travailleurs canadiens.

La motion n° 15 affirme qu'une des fonctions et attributions du ministre est d'encourager les acquisitions par des Canadiens dans les secteurs liés à notre patrimoine culturel et à notre identité nationale. Nous voudrions que ce soit une des fonctions reconnues du ministre.

La motion n° 17 ajoute les mots «un territoire» à l'article 5 du projet de loi. Elle propose que le ministre conclue des ententes non seulement avec les provinces, mais aussi avec les territoires. Je sais qu'il est généralement entendu que le mot «provinces» englobe les territoires, mais nous jugeons souhaitable d'apporter cette précision, afin que les territoires ne soient pas négligés comme ils le sont trop souvent.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. Je cède maintenant la parole au député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria).

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur le projet de loi C-15 et sur les amendements que mes collègues ont présentés parce qu'ils s'inquiètent de certaines dispositions de la mesure législative telle qu'elle est actuellement.

Mes collègues ont parlé longuement de ces amendements, car nous nous inquiétons de ce que le gouvernement essaie de faire. Il désire modifier la loi qui régit les investissements pour encourager l'entrée de capitaux étrangers au Canada.

Tout le monde désire plus d'investissements et plus de capitaux pour créer des emplois, mais là n'est pas la question. Je sais que les conservateurs ont du mal à le comprendre, mais, en tant que libéraux, nous proposons des amendements qui permettront de s'assurer qu'il en résulte des avantages économiques pour le Canada. De plus, nous voulons éviter que les décisions ne soient prises de façon politique par le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens).

Nous estimons que le personnel chargé de prendre les décisions à Investissement Canada ne devrait pas relever directement du ministre, ce qui ferait d'eux de simples employés du ministre. Les ministres ont un personnel qui est déjà beaucoup trop important. Nous le savons pour avoir regardé par les fenêtres et vu la quantité de voitures, limousines, chauffeurs, adjoints et commissaires politiques. La dernière chose que devrait faire le gouvernement, c'est adopter une mesure législative qui augmentera encore le personnel du cabinet du ministre, au lieu de laisser à des fonctionnaires impartiaux ce rôle

Investissement Canada—Loi

administratif. Nous voulons que ces programmes soient administrés en dehors de toute politique partisane.

Pourquoi cela? Rappelons-nous ce qui s'est passé, il y a quelques semaines, dans le cas de Domtar. Plusieurs ministres se contredisaient. Si la décision avait été prise par le ministre de l'Expansion industrielle régionale, je suis sûr que mes collègues d'en face, surtout ceux du Québec, se rendent compte que Domtar n'aurait rien reçu, car le ministre était d'avis qu'il ne fallait rien faire pour l'aider. Heureusement, d'autres ministres ne partageaient pas cette opinion. Il se peut que les choses soient en train de changer. Toutefois, la mesure législative donne ce genre de pouvoir au ministre et non au cabinet. Le ministre pourra sans restriction aucune, refuser des avantages ou encourager l'investissement. Il pourra le faire de façon tout à fait partielle ou dans une perspective purement régionale, sans l'aide de ses collègues du cabinet ou des autres députés. Notre parti veut ces amendements pour que le gouvernement soit plus responsable et pour que le personnel d'Investissement Canada réponde mieux aux souhaits du gouvernement, de la Chambre des communes et des Canadiens.

Depuis quelques mois, je m'inquiète de plus en plus de la situation dans le secteur du textile. Mes inquiétudes viennent, en grande partie, de l'importation sans restriction de divers produits textiles. Je constate également que les textiles ne sont pas convenablement étiquetés. Certains produits contingentés entrent au Canada sous une appellation différente. Par exemple, un maillot devient une chemise. Ainsi, certains produits entrent en franchise, alors qu'ils devraient faire l'objet de droits de douane. Dans ma circonscription, beaucoup de gens travaillent dans le secteur des textiles, et encore ce nombre a diminué en raison des difficultés de ce secteur.

● (1620)

Il en va de même, bien entendu, pour l'industrie de la chaussure. Le 10 décembre 1984, le ministre chargé du Commerce international a répondu à la lettre de M. l'abbé Gérard Dion du comité paritaire de l'industrie textile canadienne. Voici ce que le ministre a déclaré dans sa lettre:

Vous comprendrez, bien entendu, que le gouvernement a eu une foule de priorités à examiner depuis son arrivée au pouvoir en septembre et qu'il lui est impossible d'agir sur tous les fronts simultanément.

Le ministre chargé du Commerce international (M. Kelleher) nous a déclaré en décembre qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de l'industrie textile et de protéger les emplois des Canadiens et pourtant, monsieur le Président, son collègue, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, dont relève l'industrie textile—peut-être pas les importations, mais l'industrie en général—a eu tout le temps voulu pour préparer un projet de loi sur Investissement Canada et envoyer le chef de son parti à New York, à Washington et un peu partout, pour dire aux Américains que ce sera formidable de pouvoir désormais investir au Canada sans aucune restriction. Toutefois, n'a rien fait pour protéger ces emplois, sous prétexte que le ministre chargé du Commerce international n'en a pas eu le temps.